

CONSEIL MUNICIPAL du 12 décembre 2017

L'an 2017, le 12 décembre à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Jérôme SQUELARD, Christian PRIOU, Catherine ROUIL, Arnaud PAGEAUD, Adjoint, Christophe LEBRETON, conseiller délégué, Florent LIRONDIERE, Marie-Paule BLANLOEIL, Bertrand DABO, Fabrice ETIE, Nathalie GENEIX, Anne GUILLET, Isabelle HARDY, Michel OUAIRY.

Absents : Aurélie FERRE (pouvoir à Nathalie GENEIX), Lydia BEATRIX (pouvoir à Anne GUILLET), Christelle JAUNASSE.

Secrétaire de séance : Joseph TESTARD

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Mr Julien GAULTIER démissionne de son poste de conseiller municipal.

APPROBATION du COMPTE-RENDU DU 14 novembre 2017

Fabrice Etie fait une remarque de forme sur l'intégration dans le conseil Municipal de Mr Julien GAULTIER.
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Réf : 2017-74

Présentation du rapport du prix et de la qualité de l'eau 2016

Conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du code général des collectivités territoriales le maire présente à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers.

Joseph TESTARD apporte des précisions au rapport en tant que représentant titulaire au syndicat d'eau : 706 abonnés en 2016, baisse des consommations domestiques de 0.5%. La production sur Ancenis représente 5 000 000m³, la qualité de l'eau est surveillée par l'ARS qui transmet ses rapports avec les factures d'eau. Le prix de l'eau est en baisse, pour une consommation de 120m³ : 2.18€/m³ en 2016 et 2.13€/m³ en 2017.

Il est demandé à l'assemblée municipale d'approuver le rapport 2016 d'Altantic'Eau.

L'assemblée approuve, à l'unanimité le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable 2016.

Travaux du bourg – réseau d'eau : Canalisation principale du bourg changée en janvier 2018 (entre école J Demy et Chemin de la Halte avec les antennes qui s'y rattachent), suite à la détermination de l'emplacement de la future voirie par Ceresia.

Plan d'eau : compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) détenues par la COMPA : une étude est réalisée pour rétablir la continuité écologique (remontée des poissons) et sédimentaire du Donneau (écoulement naturel des sédiments).

Plusieurs hypothèses sont envisageables : suppression du plan d'eau qui n'est pas l'objectif de la commune, ou aménagement d'une passe à poissons et gestion de l'ouverture de la vanne de fond du barrage. La COMPA conseille à la commune de supprimer le petit barrage entre les deux plans d'eau mais la commune n'y est pas favorable.

Reçu en Préfecture le 15/12/2017

N° identifiant unique : 044-214402026-20170926-2017_74-DE

Rétrocession des voies et réseaux La Censive : Le Maire propose de reporter ce point car il ne dispose pas de tous les éléments pour procéder au vote. Il est précisé que la COMPA est favorable à l'intégration du réseau d'assainissement collectif. Report au conseil de janvier.

Réf : 2017-75**Admission en non valeurs**

Sur proposition de M. le Trésorier par courrier explicatif du 21 septembre 2017, il est demandé l'Admission en non-valeurs de titres de recettes de 2014 pour un montant de 255.36 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Article 1 : DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeurs pour des factures de cantine de 2014 pour motif : démarches de recouvrement infructueuses.

Article 2 : DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 255.36 euros.

Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Monsieur le Maire est chargé de l'application de la présente décision.

Reçu en Préfecture le 15/12/2017

N° identifiant unique : 044-214402026-20170926-2017_75-DE

Réf : 2017-76**Décision Modificative n° 3 – Budget Principal**

Le maire présente les dépenses qui nécessitent une DM :

Achat d'une nouvelle Sauteuse pour la cuisine du restaurant scolaire	6 642.00€
Achat d'un utilitaire (fourgon) pour les services techniques	10 920.00€
Voirie : rue des églantines	28 502.40€

DM pour achats investissement

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-615232 : Entretien et réparations réseaux	10 836.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	10 836.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	7 870.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	7 870.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	18 706.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	18 706.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	18 706.00 €	18 706.00 €	0.00 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	18 706.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	18 706.00 €
D-2151-116 : Voirie	0.00 €	10 836.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2182-109 : Matériel- service technique	0.00 €	1 770.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-106 : Matériel-Mobilier-Mairie-SRS-SP-Bibliothèque	0.00 €	6 100.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	18 706.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	18 706.00 €	0.00 €	18 706.00 €
Total Général		18 706.00 €		18 706.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

Fabricé Etié demande si lors de la préparation du budget, il peut être établi un état des lieux des matériels, afin de prévoir leur remplacement.

Pour l'achat du fourgon, le budget prévu était de 8 000€ mais le véhicule prévu à l'achat bénéficie d'équipements qui augmentent son tarif (aménagement intérieur + attelage).

Reçu en Préfecture le 15/12/2017

N° identifiant unique : 044-214402026-20170926-2017_76-DE

Réf : 2017-77**Loyer Café Restaurant – Budget Commerces**

Monsieur le Maire rappelle que la gérante du café restaurant a bénéficié d'une remise de 50% sur le montant des loyers en 2017. Elle renouvelle sa demande de réduction de loyer pour 2018. Il est précisé que l'emprunt relatif au café restaurant est terminé.

Le loyer actuel est de 640.11€ HT par mois soit 768.13€ TTC.

Afin de pérenniser ce commerce, le Maire propose une réduction de 50% sur les six premiers mois de l'année 2018, et

faire un point à la fin du 1er semestre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition suivante :
 Du 1^{er} janvier au 30 juin 2018 : réduction de 50% du loyer mensuel soit 320.06€ HT/ mois,
 Bilan au terme des six premiers mois de l'année 2018.

Reçu en Préfecture le 15/12/2017
 N° identifiant unique : 044-214402026-20170926-2017_77-DE

Réf : 2017-78 Tarifs Communaux 2018

Le Maire propose de ne pas modifier le montant des tarifs de locations appliqués en 2017 :

	Associations communales	Habitants Teillé	Habitants, associations hors commune
SALLE POLYVALENTE			
Location jusqu'à 22 h	105.00 €	189.00 €	294.00 €
Location jusqu'à 3 h	189.00 €	357.00 €	556.50 €
Expo – AG – Vin d'honneur	63.00 €	105.00 €	173.25 €
Sépulture	-----	52.50 €	-----
Sonorisation	52.50 €	52.50 €	52.50 €
CUISINE			
Cuisine salle polyvalente	52.50 €	94.50 €	136.50 €
SALLE D'ACTIVITES ou BAR+ENTREE SP			
Vin d'honneur mariages	-----	63.00 €	115.50 €
SALLE RESTAURANT SCOLAIRE			
AG – Vin d'honneur	1 utilisation gratuite par an pour AG	63.00 €	-----
Repas, buffet	73.50 €	115.50 €	-----
PETITE SALLE			
Réunions	Gratuit	Gratuit	31.50 €
Repas, buffet	63.00 €	63.00 €	94.50 €
Sépulture	-----	21.00 €	-----
GUINGUETTE			
Journée complète	Gratuit	52.50 €	73.50 €

Les associations communales bénéficient d'une occupation de salle gratuite par an pour leur assemblée générale.

	Particuliers	Asso et compagnie Communales	Asso et compagnie Hors Commune
THEATRE			
Répétition	42.00 €	Gratuit	63.00 €
Représentation 1 jour	157.50 €	120.75 €	215.25 €
Week-end 2 jours	-----	200.00 €	320.00 €
Week-end 3 jours	-----	250.00 €	420.00 €
Assemblée générale, conférence, séminaire	-----	63.00 €	63.00 €

Montant des cautions demandées pour toutes les locations:

Salle polyvalente, Mobilier, Théâtre	700.00 €
Salle restaurant scolaire et Petite Salle	320.00 €

Sonorisation Salle polyvalente et Théâtre	350.00 €
Ménage + 25€ / Heure de ménage supplémentaire effectuée par le personnel communal	200.00 €

Autres tarifs :

LOCATION TABLES ET BANCS	
Table, banc (Association communale)	Gratuit
Table (particulier commune)	1.00 €
Banc (particulier commune)	0.50 €
Table (hors commune)	1.50 €
Banc (hors commune)	0.75 €
AUTRES	
Percolateur - caution 200€	10.00 €
Percolateur pour les associations - caution 200€	Gratuit
Sono portable (seulement les associations)	caution 500€
BARRIERES DE SECURITE	
Communes du canton et limitrophes	Gratuit
Caution par unité	2.00 €

Cimetière :

CONCESSIONS CIMETIERE	Tarif 2017
Terrain 2 m ² pour 15 ans	131.25 €
Terrain 2 m ² pour 30 ans	262.50 €
Case columbarium pour 15 ans	262.50 €
Case columbarium pour 30 ans	525.00 €
Enfants	Gratuit

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition des tarifs de location à compter du 1^{er} janvier 2018, comme énoncés ci-dessus.

Monsieur le Maire est chargé d'appliquer cette décision.

Reçu en Préfecture le 15/12/2017

N° identifiant unique : 044-214402026-20170926-2017_78_DE

Réf : 2017-79

Tarifs Restaurant scolaire 2018

M. Christophe LEBRETON présente le bilan financier de l'année 2016-2017 du restaurant scolaire.

Le coût total du repas sur cette période était de 7.38€, la charge communale représente 51.69%.

A compter du 1^{er} janvier 2018, le restaurant scolaire sera géré directement par la commune en privilégiant les produits locaux : viande, fruits et légumes, produits bio. Une information sera distribuée aux familles prochainement.

La commission enfance jeunesse propose de ne pas augmenter les tarifs des repas pour 2018, à savoir :

Enfants-Teillé	3,65 €
Enfants-Pannecé	4,10€
Adultes et tarif pour les repas enfants non commandés	5,50 €

Et : pour les familles de 3 enfants et plus, déjeunant tous les jours au restaurant scolaire, une réduction sera appliquée. Un repas gratuit pour 12 repas payés.

Question : frais de personnel prévisionnels en hausse. Réponse : marge d'erreur.

Remerciement du maire à Christophe et Bertrand pour leur implication dans ce projet.

Il est précisé que si la participation de la commune est inférieure à 50% du coût total, cela permettra de budgétiser des achats de matériels.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs du restaurant scolaire à compter du 1^{er} janvier 2018, comme énoncés ci-dessus.

Monsieur le Maire est chargé d'appliquer cette décision.

Reçu en Préfecture le 15/12/2017

N° identifiant unique : 044-214402026-20170926-2017_79_DE

Réf : 2017-80

Rythmes scolaires septembre 2018

M. Jérôme SQUELARD informe l'assemblée que le conseil d'école s'est prononcé favorablement à un retour des rythmes scolaires sur 4 jours, un sondage ayant été fait auprès des familles à ce sujet : 46 familles sur 67 y étaient favorables.

Si retour de l'école sur quatre jours :

- les services du SIVOM assureront un accueil périscolaire toute la journée du mercredi.
- Arrêt des TAP (il est précisé qu'il est difficile de recruter des animateurs, et ils n'ont pas forcément les compétences adaptées à ce type de poste).

Il est précisé que l'arrêt des TAP entraîne une économie de 15 000€.

Le conseil municipal, 10 voix pour et 7 abstentions, est favorable aux changements des rythmes scolaires avec un retour à 4 jours d'école à compter de septembre 2018.

Reçu en Préfecture le 15/12/2017

N° identifiant unique : 044-214402026-20170926-2017_80_DE

Réf : 2017-81

Création de postes

En vue de probables avancements de grade au 1^{er} janvier 2018, le maire propose de créer 2 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe pour le personnel de la mairie à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les dossiers d'avancement de grade seront soumis à l'avis de la CAP (commission administrative paritaire) du CDG44.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la création 2 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Reçu en Préfecture le 15/12/2017

N° identifiant unique : 044-214402026-20170926-2017_81_DE

→

COMMERCE PROXI

Point financier :

Trois changements ont eu lieu :

LOT 2 : le montant initial des travaux était de 57 999.73 € HT, le montant de l'avenant est de 55 753.03€ HT.

LOT 4 : devis supplémentaire 347€ HT pour la pose d'une trappe de visite plafonds fournil

LOT 5 : chape local fournil 245€ HT + Local réserve 1304.10€ HT

Tableau des dépenses mis à jour (montant prévisionnel du projet : 415 595€ HT)

Dépenses Investissement	Tiers	Montant HT	Montant TTC
acquisition foncière		92 500.00 €	92 500.00 €
Travaux			- €
Lot 1 - Gros Œuvre	Bouchereau	33 940.36 €	40 728.43 €
Lot 2 - Charpente bardage	CM Batim	55 753.03 €	66 903.64 €
Lot 3 - Menuiseries	Subileau	9 794.42 €	11 753.30 €
Lot 4 - cloisons sèches	Auneau	44 324.76 €	53 189.71 €
Lot 5 - revêtements sols	Bricard	22 436.84 €	26 924.21 €
Lot 6 - Peinture	Poirier Nicolas	5 579.17 €	6 695.00 €
Lot 7 et 8 - Plomberie, clim, ventilat°, Chauffage	Joulain	20 607.00 €	24 728.40 €
Lot 9 - Courants faibles et forts	Joulain	39 955.40 €	47 946.48 €
Mission SPS	Qualiconsult	1 600.00 €	1 920.00 €
Mission contrôle technique et vérif techniques	Qualiconsult	2 940.00 €	3 528.00 €
Marché Public	EcovBat	2 750.00 €	3 300.00 €
Chambre Froide	Froid Coufféen	18 476.06 €	22 171.27 €
Déplacement 4 groupes réfrigérés	Huteau Menard	4 139.82 €	4 967.78 €
Frais d'architecte	Perraud Guiet	12 964.00 €	15 556.80 €
<i>Etude de Faisabilité* (2016)</i>	<i>Perraud Guiet</i>	<i>2 500.00 €</i>	<i>3 000.00 €</i>
Lots Fluide	Emenda	6 145.00 €	7 374.00 €
Diag Amiante	Allassa Energie	1 030.00 €	1 236.00 €
Equipement fournil	Bourmaud	31 770.00 €	38 124.00 €
Etude CCI		1 960.00 €	2 352.00 €
Imprévus		335.00 €	402.00 €
TOTAL		411 500.86 €	475 301.03 €

Points sur les travaux :

Le fournil est terminé et en service. Arrêt des travaux pendant les fêtes et reprise en février pour la 2^{nde} tranche des travaux jusqu'en mars, puis 3^{ème} tranche WC et vestiaires en avril – mai.

→ **Informations :**

Invitation CBE le 18/12/17

FCMTL : lecture du courrier, le club a acheté une nouvelle traceuse pour 1548€, cela fera l'objet d'une demande de subvention exceptionnelle en 2018. Rencontre le 9/12/2017 pour clarifier les choses : traçage, remise en état des portes des vestiaires. La remise en état du bar est à faire pour septembre 2018.

Famille Barranger : installation d'un climatiseur à l'école dans une classe (classe 6), budget : 6165.16€ TTC (voir pour d'autres devis + demande de subvention). Rencontre avec les parents, l'école et la mairie.

Terrain Milsandière : le maire donne lecture du courrier du 5 décembre 2017 rédigé par certains habitants de la Milsandière. Le sujet est le suivant : suite à la vente de certaines parcelles communales à l'un des habitants de la Milsandière, certains habitants constatent le manque de communication et demande en contrepartie la sécurisation du village => la commission voirie l'étudiera.

Le maire donne lecture du courrier du 11 décembre 2017 rédigé par Mr Nison, relatif à un problème de servitudes pour l'accès aux réseaux. Dans le compte rendu du dernier conseil, il est indiqué « enquête », le terme consultation des riverains serait plus adapté. La présence d'une fontaine a été évoqué, Marie-Paule Blanloeil qui participe aux activités de l'ARMAT, n'a pas connaissance de celle-ci.

Le Maire informe l'assemblée que les Contrats aidés sont autorisés dans les communes de moins de 2 000 habitants.

→ **Calendrier :**

Vœux au personnel : date à maintenir.

Date	Horaire	Réunion
mardi 19 décembre 2017	18h30	CERESA – Commission Bourg
lundi 8 janvier 2018	19h00	Réunion Maire-Adjointes

dimanche 14 janvier 2018	11h00	Vœux du Maire – salle polyvalente
mardi 16 janvier 2018	20h30	Conseil municipal
jeudi 18 janvier 2018	17h00	Vœux au personnel - Mairie
jeudi 18 janvier 2018	19h00	CERESA – Présentation des scénarios au panel d'habitants
mardi 23 janvier 2018	20h00	Commission Finances
jeudi 25 janvier 2018	18h30	Vœux de la COMPA – Salle Riante Vallée - Riaillé

→ **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

a) **Commission culturelle – Arnaud Pageaud :**

70 ans et + : 14 absents pourtant inscrits. En 2018, un questionnaire sera adressé aux 70 ans et + pour connaître leur avis sur cet après-midi qui leur est réservé.

14 décembre : rencontre avec les associations (8) pour le démarrage des animations dans le cadre de la commémoration 14-18

22 décembre : Noël des scolaires

8 décembre : inaugurations des illuminations avec la présence d'une centaine de personnes, Passage sur la Web Radio Alizé, le conseil communal a récolté 187€ pour le Téléthon, Course et marche. A renouveler.

Atelier théâtre 1 001 visages avec Cécile Liège avec les élémentaires des 2 écoles

Prévoir un mat pour dresser des drapeaux près du monument du souvenir.

b) **Communication – Catherine Rouil :**

Teillé Panorama : dépôt des fichiers le 15 décembre 2017, livraison le 18 janvier 2018.

Cérémonie des vœux : préparation Maire et Adjointes.

Anne Guillet : un annuaire spécial Handicap est disponible sur le site de la Loire Atlantique. A relayer dans le bulletin municipal.

c) **Tourisme – Christian Priou :**

-Chemin de randonnées : convention en cours de rédaction. Choix de l'appellation : « Randonneaux des Pierres Levées »

-Parcours fractionné (balisage par pose de plaques tous les 100m au sol) : devis de 232€ pour 1500 mètres, à poser quand sol pas trop humide.

-Camping-Car : pas de subvention accordée pour le projet d'un montant initial de 32 000€. Le conseil départemental n'a pas étudié le dossier en 2017, il faudra représenter un dossier dans son ensemble : Chemin de randonnées, aire de camping-car et parcours santé, en 2018.

Christian demande au conseil la validation du nouveau devis d'un montant de 16 752€ pour la pose de barrières avec paiement au lieu de 26 000€, il précise que ce terrain devra être fermé et payant pour éviter l'arrivée des gens du voyage. Certains élus s'interrogent sur l'intégration de ce matériel dans le paysage, besoin d'un visuel à présenter aux conseillers. J. Squelard propose de demander l'avis aux Teilléens, en parler lors des vœux 2018.

Question : les nuitées couvrent l'investissement ? Réponse : projet rentabilisé sur 3-4ans.

-Parcours de pêche familial : passage d'une commission nationale pour juger de l'état du plan d'eau en février 2018. Il manquerait quelques tables de pique-nique et un barbecue pour avoir cet agrément.

Panneaux d'information : 1.5x1.5m, 3 exemplaires à placer au plan d'eau, sur la voie verte et au parc des sculptures.

→ **Questions diverses**

J. Squelard : éclairage absent dans l'escalier du chemin des Romains, emprunté par les élèves prenant le car tôt le matin.

La séance est levée à 23h20

GUIHARD André

TESTARD Joseph

Marie-Paule BLANLOEIL

PRIOU Christian

ROUIL Catherine

PAGEAUD Arnaud

LIRONDIERE Florent

LEBRETON Christophe

DABO Bertrand

JAUNASSE Christelle
Absente

GENEIX Nathalie

HARDY Isabelle

SQUELARD Jérôme

FERRE Aurélie
Pouvoir à N. Geneix

BEATRIX Lydia
Pouvoir à A. Guillet

GUILLET Anne

ETIE Fabrice

QUAIRY Michel